Avertissement

CAROTTE, CÉLERI, LAITUE, OIGNON, POIREAU
No 09 – 3 juillet 2009

EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : encore très actifs.
- Carotte : la ponte du charançon se poursuit.
- Céleri : tache bactérienne en progression; symptômes importants de cœur noir.
- Laitue : présence de limaces; pucerons en augmentation; plusieurs maladies en progression; symptômes sévères de carence en calcium.
- Oignon : thrips et *Botrytis* en progression; pourriture bactérienne présente mais dommages faibles.
- Poireau et ail : début de la deuxième période de vol des papillons.

SITUATION GÉNÉRALE

La dernière semaine a été marquée par du temps très pluvieux sur l'ensemble des secteurs, notamment dans la région de Québec, où on a enregistré des précipitations de 80 mm et plus. Des orages accompagnés de vents forts ont endommagé les cultures à certains endroits. La région de Lanaudière a également été très touchée avec près de 70 mm de pluie, principalement lundi. En Montérégie, les précipitations sont survenues sous formes d'averses et d'orages dispersés, de sorte que les quantités de pluie reçues ont été très variables. De la grêle a également été observée dans certains champs.

VERS GRIS

Les vers gris continuent d'être très actifs. Des dommages ont été observés sur l'ensemble des régions. Des traitements ont dû être effectués dans certains champs en Montérégie-Ouest.

Demeurez vigilants. Continuez d'examiner attentivement les bordures de vos champs dans toutes les cultures, en particulier les semis récemment levés et les nouvelles plantations. Intervenez si vous observez des dommages significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Pour plus de détails concernant la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf).

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2100, postes 3581 ou 3551
Télécopieur : 418 380-2181 Courriel : rap@mapaq.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agrireseau.qc.ca/rap

LIMACES

Des dommages reliés aux limaces ont été observés dans quelques champs de laitue en Montérégie-Ouest. Ces mollusques perforent les limbes ou grugent les nervures principales des feuilles de laitue. On reconnaît facilement leur présence par le dépôt de mucus visqueux et luisant qu'elles laissent sur leur passage. Pour le moment, les dommages sont mineurs et aucune intervention n'a été nécessaire.

Pour plus de détails concernant la répression des limaces, consultez l'avertissement No 15 du 14 août 2008 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a15tn08.pdf).

CAROTTE

Charançon

Les captures se poursuivent en Montérégie et dans Lanaudière. Le nombre de charançons capturés est cependant faible. **Les traitements insecticides au stade 2 à 3 feuilles, puis au stade 4 à 5 feuilles sont donc encore requis.** Pour plus de détails sur la répression du charançon, consultez le bulletin d'information permanent No 01 du 4 mai 2007 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf).

CÉLERI

Punaise terne

Les populations de punaise terne demeurent faibles en général (Montérégie) et l'on n'observe principalement que des larves. Vérifiez quand même l'intensité des dommages qu'elles causent, puisque dans certains cas, il peut être nécessaire d'intervenir. Dans la mesure du possible, respectez les seuils d'intervention suggérés :

- Plants de moins de 10 cm : 1 punaise par plant.
- Plants de 10 à 45 cm : 1 punaise par 5 plants.
- Plants de plus de 45 cm : 1 punaise par 10 plants.

Au besoin, consultez la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf).

Puceron

Les pucerons ont occasionné des dommages importants dans quelques champs (rare). Les plants endommagés sont recroquevillés et les pétioles sont tordus. Il est nécessaire d'intervenir si les dommages sont sévères.

Les pucerons sont généralement contrôlés par les traitements visant la punaise. Étant donné que les populations de punaise sont faibles depuis quelques semaines, les pulvérisations insecticides ont également été peu fréquentes, laissant potentiellement la place aux populations de pucerons de coloniser les plants.

Tache bactérienne (*pseudomonas*)

La tache bactérienne a progressé faiblement dans certains champs. Cette maladie est favorisée par les périodes prolongées de mouillure du feuillage (10 heures ou plus). Lorsque de telles conditions sont prévues (pluie), **on recommande d'appliquer un fongicide contenant du cuivre dans les champs où la maladie est présente**. Il faut évitez de circuler dans les champs lorsque le feuillage est humide. Les champs affectés devraient aussi être les derniers traités lors des opérations culturales (pulvérisations, désherbage, etc.) afin d'éviter de propager la maladie aux autres champs.

Carences

Des symptômes de gerçure du pétiole (carence en bore) sont toujours observés dans certains champs en Montérégie-Ouest. La situation est stable en comparaison à la semaine dernière. Respectez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 du 12 juin 2008 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf).

Des symptômes importants de cœur noir (carence en calcium) sont observés sur l'ensemble des champs en Montérégie-Ouest (céleris jeunes et plus âgés). Cette carence survient habituellement quand la croissance des plants est très rapide et particulièrement lors de poussées de croissance. Les racines ne sont alors pas en mesure d'apporter aux jeunes feuilles en développement tout le calcium dont elles ont besoin. Les principales conditions qui favorisent les poussées de croissance sont : des températures élevées qui suivent une période de temps frais, des pluies qui succèdent à du temps sec ou du temps ensoleillé qui suit des journées nuageuses.

Les traitements foliaires avec le calcium permettent de réduire le risque d'apparition du cœur noir. Pour que ces traitements soient efficaces, **il faut obligatoirement que la solution de calcium atteigne les jeunes feuilles dans le cœur.** Il faudra donc ajuster la quantité d'eau en fonction de la grosseur des plants. **Ces traitements doivent aussi être répétés tant que le taux de croissance demeure rapide.** Pour plus d'information concernant le cœur noir, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf).

LAITUE

Insectes

Les populations de **pucerons** continuent d'augmenter en Montérégie, tandis que celles de la **punaise terne** sont en régression. Ces deux insectes sont encore peu présents dans l'est de la province (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Lac-Saint-Jean). Toutefois, dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, ont note une légère augmentation des pucerons; quelques interventions ont été faites.

On observe toujours des **cicadelles** en Montérégie. Il y a cependant peu de symptômes de jaunisse de l'aster. Des **chenilles** sont encore présentes mais peu fréquentes dans certains champs de la région de Québec (Capitale-Nationale) et en Montérégie. Les chenilles sont souvent contrôlées par les traitements visant les pucerons ou les vers gris.

Pour plus d'information concernant le contrôle des chenilles, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 13 du 27 juillet 2007 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn07.pdf).

Prenez le temps de bien dépister tous vos champs. Si vous devez intervenir, faites attention de choisir un insecticide qui sera en mesure de bien réprimer toutes les différentes espèces d'insectes présentes dans le champ.

Maladies

Le temps humide et pluvieux des derniers jours a favorisé les pathogènes. En résumé, la situation en ce qui concerne les maladies en Montérégie-Ouest est la suivante :

- Affaissement sec : la situation est stable en comparaison à la semaine dernière.
- Anthracnose : on observe deux nouveaux cas en sol organique. L'incidence de la maladie est toutefois faible. Pour plus de détails sur cette maladie et les méthodes de contrôle, consultez l'avertissement No 05 du 31 mai 2007 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn07.pdf).
- Mildiou : la maladie est en progression dans plusieurs champs. Les symptômes sont observés principalement sur les feuilles du bas, mais ils progressent parfois sur les feuilles intermédiaires, signe que l'infection est plus sévère. Ces champs sont pour la plupart près de la maturité. Les champs environnants doivent être protégés.
- Tache bactérienne : la situation est stable en comparaison à la semaine dernière. On s'attend toutefois à une progression de la maladie étant donné les conditions climatiques des derniers jours.
- Moisissure grise : encore très présente et dommages souvent observés à l'intérieur des pommes.

Ailleurs au Québec, la situation est calme, à l'exception de l'Île d'Orléans, où on observe une présence modérée de moisissure grise à la base des plants.

Nécrose marginale (carence en calcium)

Des symptômes importants sont observés sur l'ensemble des champs (Montérégie-Ouest). Ce désordre physiologique est aussi observé dans un petit nombre de champs en sol minéral dans la région de Québec (Capitale-Nationale).

Les traitements foliaires avec le calcium permettent de réduire le risque d'apparition de la nécrose marginale. Pour que ces traitements soient efficaces, **il faut obligatoirement que la solution de calcium atteigne les jeunes feuilles dans le cœur des plants.** Il faudra donc ajuster la quantité d'eau en fonction de la grosseur des plants. **Ces traitements doivent aussi être répétés tant que le taux de croissance demeure rapide.** Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 04 du 2 juin 2005 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf).

OIGNON

Thrips de l'oignon

De manière générale, les thrips restent peu nombreux dans les champs d'oignon jaune et d'oignon espagnol en Montérégie-Ouest. Cependant, des interventions ont été faites dans des champs situés à

proximité des superficies en foin où les populations avaient beaucoup augmenté. Il est important d'identifier dès maintenant les champs où l'insecte est présent, puisque si les conditions deviennent chaudes et sèches, les populations pourraient augmenter rapidement.

Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf).

Mouche de l'oignon

On observe des dommages dans plusieurs champs et la ponte se poursuit. L'intensité des dommages observés est cependant variable, allant de faible à très élevée. Prenez le temps de bien dépister tous vos champs. Pour plus de détails, consultez l'avertissement No 04 du 28 mai 2009 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn09.pdf)

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

On observe une progression de la maladie principalement dans les régions de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. La maladie est particulièrement sévère dans les champs endommagés par le vent et la grêle des dernières semaines. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la maladie.

Continuez les traitements préventifs dans tous les champs d'oignon jaune et, au besoin (en fonction du nombre de taches), dans l'oignon espagnol.

Pour plus de détails sur le contrôle de la brûlure de la feuille dans l'oignon, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf).

Pourriture bactérienne

Des symptômes de pourriture bactérienne sont toujours observés dans certains champs d'oignon jaune et espagnol dans les régions de Lanaudière et de la Montérégie-Ouest. Le nombre de plants affectés demeure encore trop faible pour qu'il soit nécessaire de s'en préoccuper. Il est important de bien dépister vos champs prochainement, car la maladie pourrait progresser étant donné les conditions météorologiques des derniers jours (pluie forte, abondante et grêle à certains endroits).

Si vous désirez obtenir plus de détails sur la pourriture bactérienne de l'oignon, consultez l'avertissement No 07 du 22 juin 2006 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf).

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

La deuxième période de vol des papillons a débuté sur la plupart des sites au sud de la province (Montérégie et Lanaudière).

Le modèle de prévision inclus dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada) prévoit que le pic d'activité des papillons devrait avoir lieu vers le 5 juillet.

Il est bien entendu encore trop tôt pour intervenir contre cette deuxième génération. Pour votre information, la stratégie d'intervention recommandée est néanmoins présentée ci-dessous.

Stratégie d'intervention

La stratégie de lutte contre la teigne du poireau vise à détruire les jeunes larves peu après l'éclosion des œufs et avant que celles-ci n'aient le temps de pénétrer trop en profondeur dans les tissus foliaires.

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages dus à la génération précédente est aussi un bon indice que l'on devrait intervenir.
- Appliquez l'insecticide environ 12 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de papillons dans vos pièges (pic d'activité des papillons).
- Utilisez beaucoup d'eau (jusqu'à 1 000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.

Pour les producteurs qui désireraient obtenir un contrôle encore plus serré de l'insecte (aucun dommage toléré au feuillage), on peut faire deux plutôt qu'un seul traitement : le premier 12 jours après qu'un nombre significatif de papillons aient été capturés, le second environ 10 jours plus tard.

Pour plus de renseignements concernant la teigne, consultez le bulletin d'information No 03 du 7 juillet 2006 (http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf).

Texte rédigé par :

Julie-Andrée Gagnon, agronome, Pleine Terre, S.E.N.C.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.Leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – carotte, céleri, laitue… – 3 juillet 2009